

Une convention de partenariat pour prolonger la transmission

Le 17 mars 2026, au Palais de la Légion d'honneur, la Fondation Un Avenir Ensemble a **signé** une convention de partenariat avec **UNA VEN**, l'association des anciens filleuls de la fondation. Cette signature, organisée dans le cadre de l'année du **20e anniversaire de la fondation**, marque une nouvelle étape dans l'histoire du dispositif : celle d'une transmission qui **se prolonge dans le temps**, bien au-delà du parcours initial de parrainage.

Depuis sa création, la Fondation Un Avenir Ensemble **accompagne dans la durée** des jeunes **boursiers méritants** issus de milieux socio-économiques fragiles, grâce à **l'engagement de parrains et marraines décorés de la Nation**. Avec cette convention, la fondation et **UNA VEN** donnent une nouvelle traduction à cette ambition : **permettre à d'anciens filleuls de s'engager à leur tour**, de partager leur **expérience**, d'ouvrir des **perspectives** et de contribuer à accompagner **les nouvelles générations**.

Faire vivre la transmission dans le temps

Le **parrainage** porté par la fondation repose sur une **relation de confiance, d'écoute et d'accompagnement** inscrite dans la durée. Pour beaucoup d'anciens filleuls (alumni), cette relation a constitué bien plus qu'un soutien dans les études : un **repère**, une **ouverture**, un **encouragement** décisif à croire en leurs possibilités.

Comme l'a rappelé Stéphanie CANNET, présidente de l'UNA VEN, lors de la signature, cette démarche « n'a de sens que parce qu'elle **s'inscrit dans la durée**, sur une génération, voire plusieurs », et trouve aujourd'hui un prolongement naturel dans l'engagement de ces alumni.

Avec **UNA VEN**, cette dynamique se poursuit après le parrainage. Fondée en **2021** par **des alumni de la Fondation Un Avenir Ensemble**, l'association s'est donné pour **mission de regrouper** et connecter ses membres, de construire un réseau commun et de **prolonger l'action** de la fondation en faveur de **l'égalité des chances** et de la **cohésion sociale**.

Devenir à son tour acteur engagé

Cette convention traduit une conviction forte : **l'impact du parrainage ne s'arrête pas à la fin d'un parcours scolaire ou universitaire**. Il peut aussi donner naissance à un engagement durable.

En structurant le lien entre la fondation et l'association de ses **anciens filleuls**, ce partenariat reconnaît la place singulière de celles et ceux qui ont bénéficié du dispositif et souhaitent aujourd'hui **redonner ce qu'ils ont reçu**.

« On veut redonner ce que nous avons reçu » : cette idée, largement partagée par les membres **d'UNAVEN**, résume l'esprit de la démarche. Pour beaucoup d' alumni, le parrainage a permis de **gagner en confiance**, d'élargir leurs horizons et d'accéder à des repères déterminants dans leur parcours.

À travers des rencontres, des interventions, des conférences et des actions de mise en réseau, **UNAVEN** entend désormais mettre cette expérience au service des filleuls d'aujourd'hui.

Une convention pour structurer une dynamique déjà à l'œuvre

La signature de cette convention vise à **formaliser** et **renforcer** une mobilisation déjà **engagée**. Elle doit permettre de mieux associer les anciens filleuls aux actions de la fondation, **d'accompagner le développement** de cette dynamique dans les territoires et de **consolider**, dans la **durée**, un réseau **d'entraide**, de **transmission** et **d'engagement**.

Comme l'a souligné le général d'armée François Lecointre, président de la Fondation Un Avenir Ensemble, « voir d'anciens filleuls devenir à leur tour des **acteurs engagés** est une illustration concrète de l'impact du parrainage ». Une dynamique qui repose sur un principe simple mais exigeant : créer des **passerelles entre les générations**, ouvrir des perspectives et lutter contre les mécanismes d'entre-soi.

Cette ambition est également portée par **UNAVEN**, dont les membres souhaitent « ouvrir leurs réseaux et partager leurs expériences pour permettre à d'autres jeunes d'aller plus loin ».

Un temps fort dans l'année des 20 ans de la fondation

Organisée dans une semaine marquée par plusieurs temps forts de la fondation, cette signature s'inscrit pleinement dans **l'année de son 20e anniversaire**.

Vingt ans après sa création, la Fondation Un Avenir Ensemble poursuit une ambition intacte : permettre à chaque jeune **boursier méritant**, quels que soient son origine ou son environnement, de déployer **pleinement son potentiel**.

La convention signée avec **UNAVEN** en apporte une illustration concrète : celle d'un engagement qui ne s'arrête pas, mais qui se transmet, se prolonge et se renouvelle.

Ressources : fondation-unaveniresemble.org, [Étude d'impact 2025](#), [Chaîne YouTube](#)

Réseaux sociaux : [LinkedIn](#), [Instagram](#), [Facebook](#)

Contacts presse :

Mathilde Ndiaye

Responsable communication

Fondation Un Avenir Ensemble

m.ndiaye@fondation-unaveniresemble.org

01 40 62 83 65